



LA 2<sup>ÈME</sup> GÉNÉRATION  
DES GRANDS CHANTIERS

# L'ÉCOCITÉ INSULAIRE ET TROPICALE, UN GRAND PROJET RÉUNIONNAIS

LA RÉUNION  
**positive!**



# SOMMAIRE



**3** LA DÉMARCHE ÉCOCITÉ, CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN



**5** L'ÉCOCITÉ INSULAIRE ET TROPICALE, UN GRAND PROJET RÉUNIONNAIS  
➤ PRÉSENTATION  
➤ UN GRAND PROJET STRUCTURANT POUR L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE







LA RÉUNION!  
**positive!**



**LA DÉMARCHE  
ÉCOCITÉ,  
CONSTRUIRE  
LA VILLE  
DE DEMAIN**



# LA DÉMARCHE ÉCOCITÉ, **CONSTRUIRE** LA VILLE DE DEMAIN

Engagée par l'État, la démarche « Écocité » est menée **en partenariat** avec les collectivités locales pour **encourager les grands territoires urbains à construire des villes d'un genre nouveau, exemplaires en matière d'aménagement durable**. Cette approche consiste à accompagner ces territoires sur des thématiques comme les transports ou la biodiversité à grande échelle, assurer la cohérence entre les opérations d'aménagements et encourager les projets innovants.

**Objectif** : développer des villes attractives et résilientes qui préservent l'environnement, la cohésion sociale et la qualité de vie de leurs habitants.

L'écocité insulaire et tropicale de La Réunion portée par les communes du Territoire de la Côte Ouest (TCO) demeure **le seul projet d'Écocité ultramarine, insulaire et tropicale**.







LA RÉUNION  
**Positive.**

**L'ÉCOCITÉ  
INSULAIRE ET  
TROPICALE,  
UN GRAND  
PROJET  
RÉUNIONNAIS**



# L'ÉCOCITÉ INSULAIRE ET TROPICALE, UN GRAND PROJET RÉUNIONNAIS

## PRÉSENTATION

Labellisée en 2009 par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement, l'Écocité insulaire et tropicale de La Réunion s'étend sur les trois plus importantes communes de la Communauté d'agglomération du TCO (les mi-pentes et le littoral de la Commune de Saint-Paul et de la Possession, et la totalité de la Commune du Port) :

- le Cœur d'agglomération s'étendant sur 5 000 ha, englobant des projets opérationnels majeurs en cours de labellisation Écoquartier comme Ville et Port ou le Cœur de ville de La Possession, et des projets comme le Grand Port Maritime.
- un secteur de 300 ha presque vierge de toutes constructions dit secteur de Cambaie Oméga, intégrant la plaine Chabrier, la ZAE Henri Cornu, la plaine de loisirs et la zone de Savanna.

Ce périmètre regroupe aujourd'hui une population de 70 000 habitants. À terme, **le nombre d'habitants sera multiplié par deux** et ce ne sont pas moins de **35 000 logements** qui seront construits sur ce périmètre.

L'Écocité insulaire et tropicale se décline en **six axes stratégiques** pour lesquels des principes d'aménagement ont été définis :

- **une ville des proximités** qui se traduit par l'émergence de nouveaux secteurs d'urbanisation permettant la continuité urbaine entre des quartiers déjà existants. Le cœur d'agglomération pourrait accueillir 35 000 logements à l'horizon 2045, soit plus de 50 % des besoins de construction neuve du TCO. Objectif : réunir les trois cœurs de ville.
- **une ville moteur du développement économique local** ayant pour enjeu la création d'emplois et la limitation des déplacements domicile-travail. Un accent sera mis sur l'industrie et l'artisanat comme vitrine du développement vertueux.

- **une ville mobile et accessible** structurée par un réseau de transport collectif efficace, confortable et cohérent. De nouveaux franchissements et un maillage inter-quartiers renforcé sont prévus.

- **une ville ludique et attractive** avec la création d'équipements (espaces publics flexibles et polyvalents) et la valorisation des richesses patrimoniales, architecturales et naturelles existantes ainsi que les identités culturelles

- **une ville jardin** qui facilite l'accès au littoral et fabrique des continuités de parcours paysagers entre La Possession et Le Port, la création de parcs agricoles...

- **une ville résiliente et économe** qui vise la performance des activités et des services urbains, dans le respect des grands équilibres environnementaux : lutte contre îlots de chaleur, approche aérodynamique (prise en compte des vents et des ombrages), architecture bioclimatique, éco-construction, porosité des façades, réseau de froid, microgrid, optimisation des éclairages.





## UN GRAND PROJET STRUCTURANT POUR L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE

L'Écocité est **un véritable projet d'envergure régionale** dont les actions innovantes pourraient être déployées dans toute la zone de l'océan indien et même au-delà. Sa mise en œuvre nécessite donc une concertation suffisante pour garantir la cohérence globale du projet. C'est à ce titre que la Région et l'État se proposent d'accompagner la démarche du TCO.

Cette écocité qui accueillera 35 000 logements à l'horizon 2045 offrira **une vitrine du savoir-faire et de l'excellence réunionnaise dans tous les métiers**, en particulier ceux du bâtiment et de l'ingénierie urbaine. Elle vise à renforcer l'attractivité du territoire, participer à la création d'emplois durables, développer les conditions d'une mobilité pour tous, préserver les ressources du territoire et optimiser un service public des déchets, favoriser la mixité sociale et fonctionnelle, contribuer à l'épanouissement des habitants et au rayonnement du territoire.

La mise en œuvre du pôle construction durable en milieu tropical, la création de terres fertiles à partir de déchets locaux, au bénéfice de l'agriculture urbaine ou le traitement innovant des îlots de chaleur en milieu urbain permettront ainsi la concrétisation et l'expérimentation du concept de ville durable tropicale à des échelles significatives. Ces actions permettront le développement de filières économiques spécialisées pour répondre aux besoins des zones tropicales et insulaires (sur l'économie circulaire : création de terres fertiles, réutilisation l'eau, l'agriculture, et du bâtiment économe...).

